



Nos objectifs

- ✧ **Proposer et dispenser** des formations aux publics professionnel et amateur
- ✧ Mettre à disposition des utilisateurs, distributeurs, formateurs, prescripteurs, un **contenu pédagogique de référence** relatif au biocontrôle et à la protection biologique intégrée
- ✧ **Mutualiser les expertises** pluri-disciplinaires de ses membres afin de se positionner ou d'émettre un avis objectif sur des thématiques
- ✧ Recenser, analyser les connaissances scientifiques des techniques sur le biocontrôle des végétaux
- ✧ Organiser des conférences, formations, séminaires et démonstrations permettant de **diffuser et transférer le plus largement** les savoirs



Notre ambition

Donner des clés pour une approche et une gestion globale du biocontrôle et de la protection biologique intégrée

ABPBI, Académie du biocontrôle
42, rue Raymond Jaclard
94140 ALFORTVILLE
+33 (0)1.53.69.60.94
contact@academiedubiocontrole.org

www.academiedubiocontrole.org



NOUS CONTRIBUONS AU PARTAGE DES CONNAISSANCES

A propos

L'ABPBI, créée en février 2013, est issue de l'accord cadre relatif au développement et à la promotion des stratégies de biocontrôle en agriculture, signé le 9 octobre 2012 entre IBMA France et les ministères en charge de l'Agriculture et de l'Ecologie.

Notre vocation

- ✓ Contribuer au développement des connaissances sur le Biocontrôle et la Protection Biologique Intégrée
- ✓ Favoriser ces pratiques en J.E.V.I. (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures) en cohérence



Académie du Biocontrôle et de la Protection Biologique Intégrée

www.academiedubiocontrole.org

DEVENIR MEMBRE DE L'ACADÉMIE



Vous souhaitez partager vos connaissances, votre expérience, participer à ces actions collectives en faveur du biocontrôle, alors rejoignez-nous !



ABPBI

Académie du biocontrôle
42, rue Raymond Jaclard
94140 ALFORTVILLE
+33 (0)1.53.69.60.94



Notre ambition

Donner des clés pour une approche et une gestion globale du biocontrôle et de la protection biologique intégrée

Comment devenir membre ?

- ✓ Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae
- ✓ Etre recommandé par deux parrains membres du Conseil d'Administration (voir site internet)
- ✓ Adhérer au règlement intérieur et aux statuts
- ✓ Acquitter le droit d'adhésion de 70 €/an (en 2016)